

REGARDS CROISÉS

SUR LA LIBÉRATION

SOUS CONTRAINTE

Colloque co-organisé par le Centre de Droit Pénal de l'Équipe de recherche Louis Josserand (UJM3) et par le laboratoire de recherche sur la personne et la Faculté de droit (UCLy)

Sous la direction scientifique de **Blandine THELLIER DE PONCHEVILLE**, Maître de conférences HDR, Équipe de recherche Louis Josserand (UJM3) et de **Carine COPAIN-HERITIER**, Enseignant-chercheur, Directrice pédagogique 3e année Licence et DU juriste digital, Faculté de droit (UCLy)

🕒 14H00-17H30

20 NOVEMBRE 2018



Amphithéâtre MERIEUX

UCLy - Site Saint-Paul

10 place des archives - Lyon 2e



REGARDS CROISÉS

SUR LA LIBÉRATION

SOUS CONTRAINTE

20 NOVEMBRE 2018

14H00-17H30



Amphithéâtre MERIEUX

UCLy - Site Saint-Paul
10 place des archives - Lyon 2e

Quatre ans après son introduction dans le Code de procédure pénale (art. 720 CPP) cette mesure interroge sur sa nature, ses conditions de mise en œuvre, et son efficacité. Après un exposé universitaire sur les origines de la mesure, sa définition et son régime juridique, il s'agit de tenter de dresser un bilan au travers des regards croisés des différents acteurs de sa mise en œuvre afin de dégager les perspectives d'amélioration possibles.

14 h 00 | Mots d'accueil

Michel CANNARSA, Directeur de la Faculté de droit, UCLy

Franck VIOLET, Directeur du LRP, UCLy

Elisabeth JOLY-SIBUET, Co-directrice du Centre de Droit pénal, Équipe Louis Josserand, UJM3

14 h 15 | Présentation de la libération sous contrainte

Evelyne BONIS, Professeur, Université de Bordeaux, spécialiste du droit des peines, Co-auteur de l'ouvrage «Droit de la peine», LexisNexis

14 h 40 | La place de la libération sous contrainte dans le champ des outils d'aménagement de peine

Laurent THEOLEYRE, Directeur SPIP 69

15 h 05 | Le rôle du Parquet dans une mesure d'aménagement des peines telle que la libération sous contrainte

Laurence BARRIQUAND, Vice-Procureur en charge de l'exécution des peines, TGI LYON

15 h 30 | Pause café

16 h 00 | Le défaut de contradictoire dans la procédure de libération sous contrainte

Delphine BOESEL, Avocate au Barreau de PARIS, Présidente de l'observatoire international des Prisons

16 h 25 | Les critères d'octroi d'un aménagement de peines dans le cadre d'une libération sous contrainte

Vincent CASTELLI, Vice-président, JAP au TGI de Lyon plus particulièrement en charge du suivi de l'application des peines en milieu fermé

16 h 50 | Débats

Validation au titre de la formation continue des avocats, des magistrats et des agents de l'administration pénitentiaire (3h30)

DROITS D'INSCRIPTION

- 90 euros TTC pour les avocats
- 35 euros TTC pour les jeunes praticiens (moins de 2 ans d'exercice)
- Gratuit pour les magistrats et les agents de l'administration pénitentiaire
- Gratuit pour les enseignants-chercheurs, les étudiants et les élèves-avocats

Inscription obligatoire

Pour vous inscrire, téléchargez le bulletin d'inscription à l'adresse suivante :

eij.univ-lyon3.fr/actualites

CONTACT

**Équipe de recherche
Louis Josserand**

✉ edprive@univ-lyon3.fr

☎ 04 26 31 87 57 / 88 49



FACULTÉ DE DROIT
ÉQUIPE DE RECHERCHE **LOUIS JOSSERAND**

**CENTRE DE DROIT
PÉNAL**



**FACULTÉ
DE DROIT**



**Laboratoire
de Recherche
sur la Personne**



ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE





ACCÈS au site **Saint-Paul UCLY**, place des archives Lyon 2e
 Gare de Perrache
 Tramway T1_ arrêt SUCHET

⊕ D'INFOS

FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR



- 📍 Manufacture des Tabacs
- 📍 Campus des Quais
- 📍 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR